

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 2 mars 2022

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 13

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 25
Nombre de représentés : 07

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 07
Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n° 2022-027

ZAC TRIANGLE DE L'OASIS
ACTUALISATION DU CAHIER DE
PRESCRIPTIONS
ARCHITECTURALES, URBAINES,
PAYSAGERES ET
ENVIRONNEMENTALES

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite et affichée le 18
février 2022.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le : 15 MARS 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le mercredi
deux mars, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à
l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence
de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe,
M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème}
adjointe, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy
Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe,
M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry
Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Danila Bègue, M.
Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M.
Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet,
Mme Garcia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville,
M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme
Aurélien Testan, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint
par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert
4^{ème} adjoint par M. Zakaria Ali, Mme Karine Mounien 5^{ème}
adjointe par Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M.
Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint par M. Franck Jacques Antoine,
M. Fayzal Ahmed Vali par Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe, Mme Barbara Saminadin par Mme Honorine
Lavielle, Mme Paméla Trécasse par M. Didier Amachalla.

Arrivée(s) en cours de séance : Mme Claudette Clain
Maillot à 17h12.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, Mme Firose
Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme
Patricia Fimar.

.....
.....

LE MAIRE

OLIVIER HOARAU

Affaire n° 2022-027

**ZAC TRIANGLE DE L'OASIS
ACTUALISATION DU CAHIER DE PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES,
URBAINES, PAYSAGERES ET ENVIRONNEMENTALES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu la délibération n° 2007-043 du conseil municipal du 26 avril 2007 approuvant le dossier de création de la ZAC ;

Vu la délibération n° 2008-099 du conseil municipal du 19 juin 2008 approuvant la concession d'aménagement « ZAC Fac-Technoport » et rendue exécutoire le 23 septembre suivant ;

Vu la délibération n° 2020-143 du conseil municipal du 1^{er} décembre 2020 approuvant les modalités de concertation préalable à la modification du dossier de création de la ZAC Triangle de l'Oasis ;

Vu la délibération n° 2021-073 du conseil municipal du 1^{er} juin 2021 approuvant le bilan de la concertation préalable du public portant sur la modification du dossier de création de la ZAC Triangle de l'Oasis, menée sur le fondement de l'article L-103 -2 et suivant du code de l'urbanisme ;

Vu la délibération n° 2021-107 du conseil municipal du 7 septembre 2021 approuvant le dossier de création actualisé de la ZAC Triangle de l'Oasis ;

Vu la délibération n° 2021-124 du conseil municipal du 5 octobre 2021 approuvant le dossier de réalisation de la ZAC Triangle de l'Oasis ;

Vu la délibération n° 2021-125 du conseil municipal du 05 octobre 2021 approuvant le Cahier des Charges de Cession de Terrain Général et ses annexes ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement – Travaux – Environnement » réunie le 17 février 2022 ;

Vu le rapport présenté le 2 mars 2022 ;

Considérant la nécessité d'approuver l'actualisation du Cahier des Charges de Cession de Terrain Général (CCTG) de la ZAC Triangle de l'Oasis et ses annexes afin de permettre le démarrage des travaux et la concrétisation des projets de construction ;

Après avoir délibéré et à la majorité (1 abstention : Mme Annie Mourgaye),

DECIDE

Article 1 : d'approuver l'actualisation de la fiche d'îlot D1 intégrée au Cahier de Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales (CPAUPE) de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Triangle de l'Oasis et par conséquent l'actualisation de celui-ci ;

Article 2 : d'autoriser la publicité du Cahier des Charges de Cession de Terrain Général et du Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales de la ZAC du Triangle de l'Oasis en mettant en œuvre les mesures prévues à l'article D.311-11-1 du Code de l'urbanisme ;

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Envoyé en préfecture le 15/03/2022

Reçu en préfecture le 15/03/2022

Affiché le 15/03/2022



ID : 974-219740073-20220302-DL_2022_027A-DE